



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 DU MARCHÉ 2021038
RELATIF A LA MAINTENANCE,
L'EXPLOITATION ET LE PARAMETRAGE DES
SYSTEMES DE TELEPHONIE DE LA VILLE DE
VINCENNES**

**DÉCISION N° DM-22-199
EN DATE DU 31 MAI 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale n° DM-21-108 en date du 17 mars 2021 relative à la passation d'un marché initial de maintenance, de l'exploitation et paramétrage des systèmes de téléphonie de la ville de Vincennes ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSSOUSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que le marché 2021038 a pour objet la maintenance et l'exploitation des systèmes de téléphonie;

CONSIDÉRANT que l'acquisition de licences RAINBOW est nécessaire pour faciliter les échanges via une messagerie et système téléphonique unifié;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société ITAC – 105 rue Jules GUESDE – 92300 Levallois-Perret, représentée par Monsieur Jean-Jacques ANDREU, en qualité de Responsable Bureau d'Etudes, l'avenant n°1 au marché 2021038 relatif à la maintenance, l'exploitation et paramétrage des systèmes de téléphonie.

Le présent avenant concerne la modification du montant annuel de la prestation forfaitaire annuelle.

Le montant annuel initial est de 19 556.37 € auquel s'ajoute la somme de 1 320.00 € HT pour l'ensemble des licences Rainbow.

Le montant total annuel de la prestation forfaitaire est de 20 876.37 € HT soit 25 051.64 € TTC

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220531-lmc1H9672H1-AR
Date de réception en Préfecture : 31/05/2022
Date de Publication : 31/05/2022